

ATHLÉTISME CANADA

CERTIFICAT DE MESURAGE D'UNE COURSE SUR ROUTE

Information concernant la course

Nom du parcours Demi-marathon de Lachine

Numéro du certificat QC-2026-016-LJJL Distance 21.0975 km Date de la course 18 octobre 2026

Ville Lachine Province Québec

Personne-ressource pour la course Blair Robertson Courriel de la personne-ressource blair@mtnraces.com

Information concernant le parcours

Élévation du départ 20 m Élévation de l'arrivée 21 m

Dénivelé (m/km) 0.05 m/km Pourcentage de séparation 2.35%

Information concernant le mesureur

Nom du mesureur Robert Demers, rdemers.run@gmail.com; Michel Brochu

Date du mesurage Le 10 août 2026 Date d'expiration Le 31 décembre 2035

Avis officiel

Selon l'examen des données fournies par le mesureur nommé ci-dessus, le parcours décrit ci-dessus et sur la carte jointe est certifié par la présente comme ayant un mesurage raisonnablement précis, conformément aux normes du **Road Running Technical Council**, reconnues par Athlétisme Canada. Si des modifications sont apportées au parcours, la certification devient caduque et le parcours doit être certifié de nouveau.

Validation du parcours

Lorsqu'un **record national ouvert** est établi sur ce parcours, ou à la discrétion d'**Athlétisme Canada**, un nouveau mesurage de validation peut être exigé et effectué par un mesureur qualifié. Si le nouveau mesurage démontre que le parcours est trop court, alors le record en attente d'homologation sera rejeté, et la certification du parcours est annulée.

Certifié au niveau national par

Signature du certificateur



Le 4 septembre 2026

Date

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant ce certificat, veuillez adresser vos questions à coursemeasurement@athletics.ca

Parcours DEMI-MARATHON



Les coureurs s'élancent sur le Chemin du Canal vers l'est. Ils tournent à gauche sur le Chemin du Musée. Ils continuent jusqu'au Boulevard Saint-Joseph et empruntent celui-ci vers l'ouest. Les coureurs vont emprunter le Boulevard Saint-Joseph jusqu'au début de la Piste Cyclable des Berges (un peu à l'ouest de la 56^{ième} Avenue). Les coureurs vont tourner à gauche et poursuivre sur la Piste Cyclable des Berges vers l'est. Lorsqu'ils auront atteint le Parc Monk, les coureurs vont tourner à gauche à leur première boucle pour emprunter le pont (entre 7^{ième} et 8^{ième} Avenue) pour rejoindre le boulevard et refaire le même trajet sur Boulevard Saint-Joseph et la Piste Cyclable des Berges pour une deuxième boucle. Après avoir atteint une deuxième fois le Parc Monk, les coureurs vont demeurer sur la droite et poursuivre sur la Piste Cyclable des Berges en rejoignant la Piste Cyclable du Parc René-Lévesque vers l'ouest (à leur droite). Les coureurs vont faire le tour complet du Parc René-Lévesque sur la piste cyclable avant d'atteindre la ligne d'arrivée.

À noter que le côté sud du Boulevard Saint-Joseph est réservé aux coureurs alors que les automobiles peuvent circuler sur le côté nord du boulevard. La route est balisée pour délimiter les voies réservées aux coureurs et automobilistes.

Parcours mesuré
par Robert Demers
et Michel Brochu
le 10 août 2026



Certifié par Athlétisme Canada

QC-2026-016-LJJL

le 31 décembre 2035